Envoyé en préfecture le 24/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260709-2026_07_03-DE

CÔTES D'ARMOR
Saint Servais

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BILLAUX Béatrice, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Laëtitia LE LOSTEC, David LE ROUX, Gwenola COÏC, Ugo TEXIER, Marina DOLO, Victoria QUEFFELEC, Candice CHARRITTE, Thomas LE BOURDONNEC, Jérôme CRAS

Absents :
Excusés :

Gwenola COÏC a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-07-03

Représentant communal - ADAC

Madame la Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de désigner un représentant communal auprès de l'ADAC.
Après avoir exposé ce qu'est l'ADAC (Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor), elle consulte l'assemblée pour savoir s'il y a des volontaires parmi les conseillers municipaux.

Monsieur Thomas LE BOURDONNEC se porte volontaire.

Après délibération, Thomas LE BOURDONNEC est nommé représentant Communal de l'ADAC.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
B. BILLAUX